



## **Elaboration du PRFB de Nouvelle Aquitaine : Remarques et propositions de FNE Nouvelle Aquitaine au groupe de travail 5**

Lors de sa séance du 18 avril 2017, le groupe de travail n° 5 « Services rendus par la gestion et l'exploitation des forêts, forêts et territoires » a validé les enjeux listés ci-dessous au sujet desquels nous faisons valoir nos observations.

Précédemment, FNE Nouvelle Aquitaine a produit une contribution générale au PRFB se déclinant en 6 grands thèmes, pour chacun desquels une analyse, des risques et des propositions ont été faits.

**Ce symbole → renvoie nos observations aux éléments de notre contribution générale.**

### **Enjeu 1. Sensibiliser/éduquer à la gestion durable des forêts et ses apports en termes de production, de biodiversité et de services rendus**

S'il est absolument nécessaire de sensibiliser et d'éduquer à la « gestion durable » des forêts, cela suscite cependant plusieurs questions :

- Qu'entend-on par « gestion durable » : le terme de « **gestion soutenable** » serait plus approprié car ce devrait être une gestion qui permette aux ressources forestières (production, biodiversité, services rendus) **de se renouveler** et d'être conservées de manière pérenne, sans être menacées par la surexploitation. C'est un enjeu important pour les générations futures.  
→ C
- De **quel type de production** s'agit-il : bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie ? Il faudra veiller à ce que la concurrence entre ces usages ne débouche pas sur des incohérences en termes de préservation de l'environnement. Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, le bois énergie ne doit pas concurrencer les autres usages qui sont variables d'un secteur à l'autre de la nouvelle Aquitaine.  
→ E
- Comment sensibiliser et éduquer : il est souhaitable de le faire dès le plus jeune âge, dans le **curriculum scientifique scolaire**, en fonction des étapes du développement cognitif des élèves. Cela passe par une refonte des programmes, actuellement insuffisamment orientés vers l'écologie, et par une formation de tous les acteurs (enseignants et autres éducateurs sociaux). L'accueil en forêt par des professionnels est également un facteur de sensibilisation à la condition qu'il ne s'agisse **pas seulement de faire la promotion d'un mode de sylviculture**, mais qu'il soit mis en relation avec les services écosystémiques rendus par la forêt et avec la biodiversité.  
→ B, C, D, E, F

## Enjeu 2. Faire valoir la place de la forêt dans les politiques territoriales :

- Il s'agit de mettre en cohérence les réglementations avec les modes de gestion : le premier facteur de destruction radicale étant l'artificialisation du territoire (urbanisation, infrastructures de transport, voire remplacement de boisements par des parcs photovoltaïques...), il convient de demander aux services publics de veiller tout particulièrement à la pérennisation de nos forêts **en évitant prioritairement le défrichement** (récente loi pour la reconquête de la biodiversité d'août 2016 qui renforce la doctrine « Eviter, Réduire, Compenser » de 1976 par l'obligation de résultats pour les mesures de compensation). Il est également nécessaire de former aux nouvelles dispositions de la Loi, les élus qui auront à prendre des décisions, ainsi que les personnels de l'Administration en charge de l'environnement.

→ C

- Les politiques territoriales doivent **mettre en adéquation la gestion forestière avec les caractéristiques d'un territoire** : ne pas systématiquement substituer une monoculture de pins à une forêt de feuillus ou mixte sous prétexte de meilleure productivité, ceci en fonction des lois du marché (une demande actuelle en bois énergie par exemple). Le nécessaire reboisement subventionné par l'Union Européenne, après les dernières tempêtes a amené certains professionnels à acquérir un matériel important qui, s'il est mal utilisé, risque d'anéantir les sols et la biodiversité pour de nombreuses années.

→ C

## Enjeu 3. Faire émerger des projets locaux valorisant la forêt et le bois :

- Ces projets doivent être envisagés sur le long terme et en tenant compte des services écologiques rendus par la forêt et de la nécessaire préservation de la biodiversité. De ce point de vue il y a lieu de **hiérarchiser les usages du bois** avec en premier, le bois d'œuvre et en dernier le bois énergie dont le rendement énergétique est le plus faible de toutes les énergies renouvelables.

→ B4

## Enjeu 4. La connaissance et reconnaissance des services écosystémiques rendus par la forêt (carbone, eau, biodiversité...) :

- Puits de carbone : cela suppose avant tout de connaître objectivement et d'expliquer comment la forêt peut participer à l'absorption et au stockage du CO<sub>2</sub> atmosphérique, gaz à effet de serre en grande partie responsable du dérèglement climatique. **Ce stockage dépendra de la hiérarchisation des usages du bois** (les émissions de CO<sub>2</sub> évitées, par substitution aux énergies fossiles, sont moindres avec le bois-énergie qu'avec le bois d'œuvre et même le bois industrie) **et du mode de gestion forestière** selon que les efforts seront ou non en faveur de la conservation des sols, qui renferment une partie du carbone organique, et de la préservation de la biodiversité ;

→ B risque 4

- Régulation du cycle de l'eau : la capacité de rétention en eau des sols forestiers, facteur important pour le rechargement des nappes phréatiques et la protection contre les inondations dans certains secteurs, doit également être maintenue **grâce à une gestion qui préserve les sols et la biodiversité** (un sol nu et tassé par les engins mécaniques retient moins l'eau et subit  
→ **C risque 5**
  
- La préservation de la biodiversité passe évidemment par une gestion raisonnée des forêts qui assure à la fois la conservation des sols, dont la biodiversité, et des sous-bois qui abritent le maximum d'espèces animales, végétales et de champignons.  
Les connaissances dans le domaine des relations entre biodiversité et rendements forestiers n'en sont qu'à leur début, cependant plusieurs études montrent l'importance de la biodiversité en Forêt :
  - ✓ Hervé Jactel et des chercheurs de l'INRA de Bordeaux associés à des chercheurs internationaux, montrent que la diversité des espèces d'arbres a **une influence positive sur la résistance des forêts aux attaques des insectes**, notamment spécifiques.  
→ **E, D4**
  
  - ✓ Une étude internationale récente (*Global Forest Biodiversity Initiative*), à laquelle a participé le CIRAD, montre **l'effet négatif de la perte de biodiversité** (en essences d'arbres) **sur la productivité forestière** et le bénéfice potentiel du passage de monocultures à des peuplements mixtes dans les pratiques forestières  
→ **A risque 2**

Le décalage entre **forêt « rêvée » naturelle et forêt gérée** est certes caricatural mais il est compréhensible que le public accepte difficilement qu'une coupe rase vienne anéantir le paysage auquel il était habitué. Encore faut-il être en mesure de persuader qu'il est impossible de nos jours de gérer une forêt autrement que de manière intensive, sur **le modèle de la monoculture équienne** de pins ou peupliers, en éradiquant tout ce qui vient concurrencer l'espèce cultivée. Toutes les remarques précédentes montrent que ce mode de gestion n'est pas forcément le plus favorable à une production durable. Il est certain qu'un tel modèle va à l'encontre des services écologiques rendus par les forêts et **il serait dangereux qu'il se généralise à toute la Nouvelle Aquitaine.**

Dans le contexte des grandes attentes de la société en matière de démocratie et notamment de rénovation du dialogue environnemental engagé par les ordonnances, il est essentiel que les professionnels de la forêt s'ouvrent à la culture de participation en mettant en œuvre des dispositifs de concertation afin que leurs décisions soient partagées et légitimées.

CG – DC, juin 2017